

Conseils en matière de visa pour les ressortissants étrangers

Un rendez-vous est nécessaire pour la présentation des demandes de visa à la représentation permanente de Malte auprès de l'ONU à Genève.

Veillez téléphoner au + 41 (0) 22 901 0580 ou envoyer un courriel sur malta-un.geneva@gov.mt pour prendre rendez-vous et demander de plus amples informations sur la procédure de demande de visa, y compris les pièces justificatives.

Une liste indicative des pièces justificatives demandées est disponible [ici](#).

Le paiement s'effectue uniquement en **EUROS** ou en **Francs Suisses** et dépend du taux de change à la date du rendez-vous. Les chèques ne sont pas acceptés.